

RECEPTION DU PROFESSEUR PHAN HUY LE

Le Vietnam à l'honneur à L'Académie de l'Institut de France

Mr le le Professeur Phan Huy Lê, né en 1934 à Ha-Tinh (Vietnam), éminent historien de l'Université Nationale de Hanoi, Président de l'Association des Historiens Vietnamiens a été reçu et élu Membre Correspondant Etranger par ses collègues de la prestigieuse et vénérable Académie des Inscriptions et Belles-Lettres fondée en 1663 par Colbert, lors de la séance publique du 30 septembre 2011 dans la Grande salle des séances de l'Académie, quai de Conti à Paris.

Une réception en son honneur a suivi dans l'appartement du feu et regretté Secrétaire perpétuel Mr Jean LECLANT et de Madame Jean LECLANT.



" Note d'information sur la communication du professeur Phan Huy Lê à l'Académie le 30 septembre 2011. (Marcus Durand) ".

Les sources de l'Histoire économique et sociale du Vietnam aux époques médiévale et moderne."

Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Chers collègues et chers amis,....

Je vais néanmoins en dire maintenant quelques mots, en guise de présentation des domaines d'intérêt qui sont les miens.

Mes premières recherches ont été marquées par l'époque terrible dans laquelle elles ont pris place, autrement dit les trente années de guerre continue que le Vietnam a connues entre 1945 et 1975. Je ne pouvais évidemment pas m'extraire de ce contexte, et je ne le voulais pas dans la mesure où il me semblait que mon activité d'historien pouvait rendre service à mon pays. J'ai donc commencé par étudier l'histoire militaire et l'histoire des relations diplomatiques et culturelles entre le Vietnam et ses voisins. Sur le terrain, avec toute une équipe, j'ai conduit des fouilles archéologiques d'anciens champs de bataille et d'anciennes voies de communication. En parallèle, j'ai repris la documentation écrite, les archives, les annales historiques et les cartes, afin de rétablir la chronologie et la géographie des grands événements militaires. C'est de cette confrontation entre les sources et le terrain que sont notamment nées mes premières études sur la fin du XIVe et le début du XVe siècle, autrement dit sur le renversement de la dynastie des Trân, l'invasion chinoise des Ming et la victoire finale de l'homme qui allait fonder la dynastie des Lê puis, à terme, cette monarchie administrative et centralisée qui a dominé le Vietnam jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

J'en étais là de mon travail quand, au printemps de l'année 1975, la guerre a pris fin au Vietnam. Naturellement, une fois les Américains vaincus et le pays réunifié, les recherches sur l'histoire strictement militaire sont devenues politiquement moins nécessaires. D'une certaine manière, je dirais que mes travaux se sont « pacifiés » quand la guerre réelle a pris fin. J'ai alors pu me tourner vers l'histoire économique et sociale, approfondir la manière dont la nouvelle dynastie s'est enracinée, conduire des recherches précises sur la propriété foncière et la société rurale du XVe au XVIIIe siècle. En même temps, j'ai continué de m'intéresser aux relations du Vietnam avec les pays voisins, non seulement les relations diplomatiques mais aussi les relations culturelles et intellectuelles.

Puis, au tournant des années 1980, j'ai été plongé dans une sorte « d'obsession documentaire », obsession qui n'a d'ailleurs pas complètement disparu. En effet, je me suis rendu compte qu'il fallait d'urgence sauver les archives disponibles, les inventorier, les classer et, surtout, les exploiter en équipe et de manière systématique. Dès lors mes efforts se sont tournés vers les chroniques de la cour, les archives impériales, vers les stèles et l'épigraphie, vers les registres fonciers et vers les généalogies familiales.

Toute cette documentation a donné lieu à de nombreuses publications. Je ne vais pas fournir

ici le détail de ces sources mais, si vous le permettez, j'aimerais dire un mot pour présenter celles qui me semblent les plus importantes et qui, à des époques et des degrés divers, ont véritablement marqué mon travail d'historien.

1. Les sources épigraphiques sont d'une importance extrême pour l'histoire médiévale et moderne du Vietnam. Jadis, l'École française d'Extrême-Orient a réuni vingt mille estampages de stèles et je suis très heureux d'avoir pu prêter mon concours à la continuation de ce travail qui a abouti, récemment, à la parution de 22 volumes d'originaux et 7 volumes de catalogue descriptif. L'histoire, et surtout l'histoire rurale, a été profondément bouleversée par les informations de première main contenues dans ces documents d'une valeur exceptionnelle.

2. Il m'a aussi semblé indispensable de créer un « Programme de recherches sur les généalogies familiales ». Ces généalogies, qui sont pour l'essentiel des documents privés, étaient en effet menacées de disparition, alors qu'elles fournissent des renseignements passionnants sur les familles anciennes, la démographie et la mobilité géographique. Avec mon équipe, nous avons étudié et publié 8 de ces généalogies, et le travail se poursuit encore actuellement.

3. Les gens qui me connaissent, dont certains sont dans la salle, savent à quel point je me suis passionné pour les registres fonciers. Ils représentent un volume immense : il existe 10 500 fascicules, qui contiennent plus de 18 000 registres. Pour l'heure, mon équipe et moi avons traité trois provinces, dont Hà-Nội. Ces documents, quoique tardifs (début XIXe siècle), sont les seuls à pouvoir nous offrir une vue complète de la propriété foncière et de son évolution. On y trouve, à l'échelle de l'individu et pour tout le pays, des renseignements sur le statut juridique de la terre, la taille et la nature des parcelles, le nom et la profession des propriétaires, etc. C'est ce qui permet de déterminer la structure économique et sociale des campagnes de cette époque, et puis de la comparer avec les quelques registres plus anciens que nous possédons ici ou là. Pour donner une idée de l'importance et de la nouveauté des informations que nous avons obtenues, je dirais que ces registres prouvent que 20 % de la terre appartenaient à des femmes, 25 % à des gens qui n'habitaient pas le

village, et qu'un tiers des villageois ne possédaient rien. Nous avons déjà traité trois provinces : Ha Dong, Thai Binh, Ha Noi.

Un dernier aspect de mes activités concerne l'archéologie, discipline dont j'ai toujours été proche et que je n'ai jamais interrompue. J'ai eu l'occasion récemment de m'y investir à propos des fouilles de la citadelle de Thang-Long, l'ancien nom de Hà-Nội, qui ont pu être menées durant plusieurs années. Ce chantier a été fabuleusement intéressant. Il a permis de retracer le plan des installations et d'examiner les changements qui sont intervenus. Il a aussi permis de mettre à jour une quantité énorme de matériel qui est actuellement à l'étude. Ces informations, qui ont fait l'objet d'une stratigraphie sérieuse, éclairent d'un jour nouveau la question cruciale – et unique en Extrême-Orient – d'une capitale dont le site n'a pas changé pendant plus de dix siècles.

Les études historiques qui sont menées depuis maintenant vingt ans ont profondément modifié la vision que nous avons de l'histoire ancienne du Vietnam. Auparavant, tout partait du Nord, de la civilisation de Đông-Son, puis des royaumes de Van-Lang et Au-Lac, tandis que l'histoire du Centre et du Sud ne commençait vraiment qu'avec l'arrivée des premiers migrants Viêt. Cette vision est dépassée, fort heureusement. Les travaux portant sur le Champa, au Centre, et sur le Funan, au Sud, redonnent maintenant leur place à ces anciens foyers de civilisation qu'on a trop longtemps négligés. L'histoire du Vietnam actuel prend sa source, non pas dans une, mais dans au moins trois grandes sources distinctes. Ce sont les interactions entre ces trois sources, leurs influences réciproques, qu'il convient désormais d'examiner.

L'ouverture de l'histoire ancienne du Vietnam me tient à cœur autant que l'ouverture du Vietnam actuel lui-même. Il y a d'ailleurs, entre ces deux désenclavements, des rapports de fond que tout le monde comprendra. Pour ma part, avec mes modestes moyens, j'ai tâché, et je tâche encore, d'y contribuer du mieux qu'il m'est possible. A cet égard, j'aimerais finir en soulignant que la coopération internationale en général, et celle avec la France en particulier, nous est un puissant soutien. C'est donc à cette entreprise d'ouverture que je rattache mon élection en tant que correspondant étranger de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres,

en espérant pouvoir contribuer au renforcement des liens scientifiques qui nous unissent.

Mesdames, messieurs et chers collègues, je vous remercie très chaleureusement de m'avoir

admis dans vos rangs prestigieux. C'est pour moi, et pour le pays que je représente, une distinction inoubliable, un honneur et, j'ose le dire : une très grande joie. »